

CHUTES DE NEIGE

Comment ont réagi vos communes

PAYS NOAILLAIS Les chutes de neige ont poussé les communes à s'organiser pour permettre à leurs habitants et aux automobilistes de pouvoir circuler. Le point sur les moyens engagés.

te-Geneviève : la saleuse est sortie les 5.6.7.8.9.10.12 février et 9 tonnes de sel ont été utilisées sur la semaine. L'équipe est sortie pratiquement tous les matins à partir de 4h du matin.

A Cauvigny : les agents municipaux ont commencé à déneiger dès 3h30 le matin jusqu'à 17 h du lundi au vendredi. L'horaire habituel est de 8h 16h soit 5 heures de plus par jour x 3 agents. Ils ont utilisé 1 tonne de sel pour les routes secondaires ; ils ont utilisé les sels spéciaux pour l'école, 60 kg pour l'accès et une partie de la cour. Ces 2 consommations représentent à elles seules l'équivalent des 2 années passées.

St-Sulpice : La commune a signé une convention avec un agriculteur de St-Sulpice. Elle lui a fourni une lame, un épandeur de sel et bien sûr elle lui fournit le sel. Sur l'ensemble des routes de la commune (8 hameaux) il a été effectué 3 salages et 2 passages de lame. Tout cela tôt le matin (4h30) ou en soirée. 6,5 tonnes de sel ont été utilisées et plus de 20h de travail effectué. A signaler qu'en plus, il a également, durant une matinée, prêté main forte à la commune d'Abbecourt pour remplacer leur personnel malheureusement accidenté.

Laboissière en Thelle : La priorité



A Sainte-Geneviève, 9 tonnes de sel ont été déversées durant l'épisode neigeux. Malgré tout, cela n'a pas empêché des difficultés de circulation.

reste d'abord de maintenir la circulation sur la D46, qui reste un axe majeur pour rejoindre la D 1001. Cela a entraîné plus de 24 h supplémentaires, principalement de nuit (4h / 7h) et l'usage de 10 T de sel. Un partenariat avec un agriculteur permet aussi le passage d'une lame

pour éliminer la neige.

Berthecourt : La semaine dernière 4 sorties, 1 tonne de sel par sorties et 2 agents pendant 2 heures par sorties. Après les épisodes subis, l'état du revêtement routier se trouve dégradé par l'utilisation du sel et les gelées. Forma-

tion de nids de poule et donc du travail supplémentaire pour les agents et un coût pour la collectivité.

Noailles : ce sont 9t 600 de sel qui ont été réparties pendant les 3 jours d'intempéries, ceci après le passage de la lame effectué par un agriculteur en contrat avec la municipalité (Mr Eckert). 20h de nuit (3h / 8h) ont été comptabilisées pour 2 personnes, tandis que 4 personnes ont déblayé les voies pendant les 3 jours.

Le Coudray sur Thelle : La mairie avait mis à la disposition de ses habitants du sel afin de saler leur trottoir. Mais il n'y a pas eu de demande. En revanche, la mairie a ouvert chaque jour dès 7h du matin afin d'organiser au mieux les déneigements et l'accueil des enfants et ce jusqu'à 19h. Elle a organisé l'accueil des enfants et a assuré le lieu de restauration le midi. Des élus et agents, sont allés chercher les repas à la Neuville-d'Aumont afin que les enfants puissent déjeuner dans la salle de restauration.

Ponchon : C'est avec deux tracteurs avec lame, l'un communal, l'autre mené par un agriculteur que les voies ont été dégagées, en plus trois personnes attaquant dès 5h du matin ont durant 30 heures étalé 3 tonnes de sel, le chemin de l'école a été l'objet d'attentions

La petite chienne de six mois sauvée au fond du puits



VILLERS SAINT-SEPULCRE

Les secours ont été sollicités lundi matin peu après 8h pour sauver une petite chienne de six mois tombée dans un puits à Villers Saint-Sepulcre. L'épagneul breton croisé griffon avait chuté d'une hauteur avoisinant les dix mètres dans une eau froide et profonde de deux mètres cinquante.

L'animal courageux, dans un élan de survie, avait planté ses griffes dans les briques du puits pour ne pas couler, mais les risques d'hypothermie ou de fatigue étaient importants. Sur place ont alors été dépêchés les sapeurs-pompiers de Noailles, un chef de groupe, mais éga-

Dans les bras de l'adjudant-chef Roisse, la petite chienne qui a échappé à la mort se portent très bien (photo SDIS 60). lément les membres de l'unité GRIMP (Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieux Périlleux) et ceux de l'unité cynotechnique.

Dans un premier temps, les sapeurs-pompiers ont descendu une échelle à coulisses pour que l'animal puisse s'y accrocher en attendant des secours plus conséquents et adaptés à la situation. Finalement, la petite chienne a pu être sauvée avant de bonnes frictions de son maître pour la réchauffer. Une petite visite chez le vétérinaire permettra de s'assurer que tout va pour le mieux.

A noter sur vos agendas, répétition de Cantus Felix samedi

PAYS NOAILLAIS

CANTUS FÉLIX : RÉPÉTITION LE 17 FÉVRIER À SILLY-TILLARD

L'association Musique en Pays de Noailles présente son nouveau concert avec Cantus Felix le dimanche 25 mars à 17 h à Sully-Tillard. La répétition de Cantus Felix, organisée à l'église de Sully-Tillard, le samedi 17 février à 14h, sera publique et gratuite ; le public pourra ainsi réaliser ce qu'est le travail d'un chœur et de son chef et apprécier les progrès effectués un mois plus tard lors du concert du dimanche 25 mars.

PONCHON : LOTO DU COMITÉ DES FÊTES LE 10 MARS

Le 10 mars, à partir de 18h, le comité des fêtes de Ponchon organise à la salle des fêtes de Berthecourt un loto avec 3000 € de lots. Buvette et restauration sur place. Ouverture des portes à 18h, premier tirage à 20h. Pour tout renseignement : 06 32 22 80 74 ou sur le site internet : <http://www.cfponchon.sitew.fr>

PONCHON : AG DE L'AHCP

Les membres du bureau des habitants de la commune de Ponchon (L'A.H.C.P) organisent leur assemblée générale le 10 mars prochain, à 18 heures, à la salle des fêtes.

HERMES : BELOTE DE L'UNRPA LE 24 MARS

L'UNRPA organise samedi 24 mars prochain, au foyer des jeunes et des aînés, un concours de belote. Ouverture des portes 12 h, début du concours 14h, réservation : 06 16 52 00 13. Entrée 9 euros.

LABOISSIÈRE : SOIRÉE CONCERT LE 10 MARS

Samedi 10 mars, à la salle des fêtes du stade, venez participer à une soirée concert avec un spécial orgue Hammond avec Dee More et Line Up. Entrée 20 euros, pour tout renseignement, appelez Claudine au 06 67 84 96 46.

HERMES : NE RESTEZ PAS SEUL AVEC L'UNRPA

L'UNRPA de Hermes vous invite à rejoindre ses membres le dernier jeudi de chaque mois de 14h à 18h. Jeux de société, travaux manuels, chants ou discussions sur le savoir faire de chacun/ chacune sont au rendez vous, avec un petit goûter pour plus de convivialité. Ne pas rester isolé, est le but de ces après-midi récréatifs. Venez constater une fois ou deux et vous y prendrez goût. Si vous souhaitez adhérer, la cotisation annuelle est de 17, 50 €. Renseignements - Nelly : 06 16 52 00 13